



---

# CONFLIT ET TRANSFORMATIONS DU COMMERCE EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

---

**Mathilde Tarif**

*Observatoire de l'Afrique centrale et australe*

Note n° 5  
2019



— Note réalisée par l'Ifri au profit de la Direction générale  
des relations internationales et de la stratégie du ministère des Armées —

# Sommaire

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>LES TRANSFORMATIONS SOCIALES DU COMMERCE APRES LE CONFLIT : UN SECTEUR TOUJOURS PLUS INTERNATIONALISE .....</b>	<b>9</b>
<b>La fuite des opérateurs commerciaux dominants pendant la crise.....</b>	<b>9</b>
<b>Le retour des commerçants musulmans dans les circuits     commerciaux .....</b>	<b>13</b>
<b>L’implantation de <i>businessmen</i> « étrangers » en quête     d’opportunités .....</b>	<b>16</b>
<b>LES RECONFIGURATIONS POLITIQUES DU SECTEUR COMMERCIAL : UN SECTEUR TOUJOURS PLUS INFORMEL.....</b>	<b>19</b>
<b>Des flux commerciaux qui se dérobent à l’État : la prédominance des     échanges non-régulés sur le territoire .....</b>	<b>19</b>
<b>Un secteur toujours plus milicianisé : des ressources commerciales     sous contrôle des groupes armés .....</b>	<b>24</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>28</b>

# Auteure

Diplômée d'un Master Affaires internationales à Sciences Po Paris puis d'un Master d'Études africaines à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, **Mathilde Tarif** est doctorante en science politique et chargée d'enseignement à Paris 1. Elle réalise actuellement une thèse sur les transformations de la classe marchande en République centrafricaine dans un contexte de crise. Elle a auparavant travaillé sur les problématiques sécuritaires en Afrique centrale au sein d'International Crisis Group (ICG) à Nairobi et en tant qu'humanitaire pour le Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC) en RCA, ainsi que pour plusieurs organisations internationales en tant que consultante, à Paris comme à Bangui. Spécialisée sur les questions de conflits et d'économie politique en temps de guerre, elle mène régulièrement des terrains de recherche en Afrique centrale.

# Résumé

Le conflit qui a éclaté fin 2012 en République centrafricaine a durement affecté une économie centrafricaine déjà affaiblie par des années de mauvaise gouvernance et de crises à répétition, tout en renforçant davantage encore la dépendance du pays à l'extérieur. Dans ce contexte, le secteur commercial apparaît comme un objet d'étude central pour saisir les transformations économiques, politiques et sociales engendrées par le conflit. Une analyse approfondie des dynamiques commerciales révèle cependant davantage des continuités que des mutations. Au plan social, le conflit n'a pas véritablement modifié la composition et les hiérarchies dans le secteur, en dépit de la fuite des opérateurs commerciaux historiquement dominants à partir de 2013, revenus sur le marché dès 2015. Bien que de nouveaux hommes d'affaires en quête d'opportunités soient apparus, le secteur commercial reste largement dominé par les mêmes acteurs fortement internationalisés. Au plan politique, les fraudes et les contournements ont explosé à partir de 2014, les douanes ne parvenant pas à contrôler les flux qui traversent les frontières et les impôts se trouvant dans l'incapacité d'imposer des règles. Ainsi la crise n'a fait qu'accentuer le caractère informel des échanges commerciaux et laissé une place encore plus grande aux groupes armés dans la régulation des flux commerciaux, et ce sur la majeure partie du territoire centrafricain. Le conflit n'a donc pas seulement accentué des dynamiques anciennes, il a également renforcé le rôle des acteurs armés dans le commerce.

# Introduction

Depuis plusieurs décennies, le commerce joue un rôle central dans l'économie de la République centrafricaine (RCA). Les rares industries qui s'étaient développées dans les années 1970 ont aujourd'hui disparu et le secteur privé n'employait que quelques milliers de salariés avant le conflit qui a éclaté en 2013, le taux d'emploi formel étant estimé à 5,4 % de la population active<sup>1</sup>. L'essentiel du PIB centrafricain repose ainsi sur le secteur agricole, qui demeure fragile en raison de l'insécurité dans les zones rurales. La RCA ne produit quasiment aucun produit manufacturé et de consommation courante et les quelques exportations du pays sont essentiellement des ressources non transformées comme le bois, les diamants, le café et le coton<sup>2</sup>. L'activité économique du pays repose donc structurellement sur les importations, et par conséquent les recettes budgétaires sont fortement dépendantes des activités d'import/export. Le ravitaillement de la capitale en biens de première nécessité dépend quasi exclusivement de l'axe qui relie la ville camerounaise de Garoua-Boulaï à Bangui<sup>3</sup>. Le poste douanier de Beloko est situé à plus de 800 kilomètres du port de Douala, et l'enclavement du pays renchérit le coût des transports et du prix des produits importés, tout en entamant la compétitivité des produits centrafricains à l'exportation. L'économie centrafricaine se caractérise en outre par un manque criant d'infrastructures de base, de transport et de communication, qui freine le développement des initiatives privées, tandis que les défaillances du système éducatif contribuent à une pénurie de compétences locales.

Aussi le conflit qui a éclaté fin 2012 est venu porter un coup supplémentaire à une économie centrafricaine déjà affaiblie par des années

---

1. De tels chiffres s'expliquent par la prégnance du secteur économique dit « informel » dont les données ne sont pas accessibles. Données de la Banque mondiale, disponible sur: <https://donnees.banquemondiale.org> (consulté le 26 juin 2019).

2. La balance commerciale du pays est structurellement déficitaire. Alors qu'elle atteignait -10 % du PIB en 2012, elle a chuté à -24,5 % en 2014 et était de -19 % en 2017. La même année, les exportations de biens et services représentaient 15 % du PIB, tandis que les importations représentaient plus de 31 % du PIB. Données de la Banque mondiale, disponible sur: <https://donnees.banquemondiale.org> (consulté le 26 juin 2019).

3. Le moindre incident sécuritaire sur cet axe bloque tout acheminement de marchandises vers la capitale et entraîne une forte augmentation du prix des denrées de première nécessité, comme l'a illustré le blocage de l'axe par le Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC) d'Abdoulaye Miskine en mars 2019. Voir : BBC, « L'économie centrafricaine menacée d'asphyxie », 14 mars 2019.

de mauvaise gouvernance et de crises à répétition<sup>4</sup>. Dès 2013 et la prise du pouvoir par les rebelles de la Séléka, tous les indicateurs du pays ont dégringolé, pendant que les recettes publiques chutaient<sup>5</sup>. Le PIB est ainsi passé de 2,51 milliards de dollars en 2012 à 1,7 en 2013 et l'inflation a augmenté de 5,7 % en 2012 à 37 % en 2015. Dès leur prise du pouvoir le 24 mars 2013, les combattants de la Séléka se sont adonnés aux pillages et livrés à la violence sur les populations civiles alors qu'ils ne reconnaissaient pas d'autorité hiérarchique. Une grande partie du capital économique a été pillé et détruit, tandis que les rares industries de transformation agroalimentaire (huilerie, savonnerie, sucrerie, brasserie) et les sociétés minières et forestières ont été saccagées à Bangui et dans l'Ouest du pays<sup>6</sup>. Les barrières de la Séléka – puis plus tard des milices anti-balaka - se sont multipliées sur les routes et peu de chauffeurs osaient s'aventurer sur l'axe qui relie la ville frontalière camerounaise de Garoua-Boulai à Bangui, tandis que les camions qui faisaient le trajet étaient taxés à chaque barrage et régulièrement attaqués<sup>7</sup>.

La crise qu'a connu le pays ces dernières années n'a fait qu'aggraver des difficultés économiques déjà existantes et renforcer la dépendance du pays à l'extérieur. L'économie centrafricaine repose aujourd'hui plus que jamais sur les importations et les échanges commerciaux qui en découlent : l'analyse du secteur commercial apparaît donc comme un objet d'étude central pour saisir les transformations économiques, politiques et sociales qu'a entraîné le conflit. Or peu de recherches portent sur le sujet en Centrafrique, et les rares travaux sur l'étude des flux commerciaux dits « informels » aux frontières camerounaises et tchadiennes sont relativement datés<sup>8</sup>. Les quelques travaux existants sur le commerce se concentrent surtout sur celui de détail, souvent perçu comme un facteur

---

4. L'économie formelle centrafricaine avait déjà été impactée par les politiques de privatisation et les pratiques de prédation de la période du président Ange-Félix Patassé dans les années 1990 puis davantage encore par François Bozizé dès sa prise du pouvoir en 2003. Voir : G. Ngovon, « Le contrôle des ressources de l'État, un enjeu des conflits en Centrafrique », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, N°272, 2015, p.501-533.

5. Données de la Banque mondiale, disponible sur : <https://donnees.banquemondiale.org> (consulté le 26 juin 2019).

6. E. Chauvin, « Pour une poignée de ressources. Violences armées et pénurie des rentes en Centrafrique », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 272, 2015, p. 481-500 ; International Crisis Group, *La crise centrafricaine : de la prédation à la stabilisation*, Rapport Afrique n°219, juin 2014.

7. Le Cameroun a ainsi décidé de fermer sa frontière avec la RCA en août 2013 après le meurtre d'un chef de poste à la frontière camerounais. VOA, « Fermeture de la frontière entre le Cameroun et la RCA », 21 août 2013.

8. K. Bennafla, *Le commerce frontalier en Afrique centrale : acteurs, espaces, pratiques*, Paris, Khartala, 2004 ; S. Issa, « L'embuscade sur les routes des abords sud du Lac Tchad », *Politique africaine* 2004/2 (N° 94), p. 82-104 ; J. Roitman, « La garnison entrepôt : une manière de gouverner dans le bassin du lac Tchad », *Critique internationale*, N°19, avril 2003, p.93-115.

central pour comprendre l'éruption des conflits dans le pays<sup>9</sup>. Hormis ces quelques sources, les études publiées se concentrent avant tout sur les « trafics » à proprement parler et non sur le commerce général<sup>10</sup>.

Cette étude est le résultat de plusieurs séjours de recherche en 2018 et 2019 en République centrafricaine et vise à combler un vide en explorant les transformations socio-politiques à l'œuvre au sein du secteur commercial après la crise, en dépassant une approche purement quantitative qui porterait seulement sur les pertes économiques liées au conflit et les fluctuations des flux commerciaux en termes numériques. Le secteur commercial<sup>11</sup> est ici abordé dans une démarche sociologique qui vise à saisir ses reconfigurations à la fois sociales et politiques. Partant du constat que le commerce est toujours aussi central dans l'économie politique centrafricaine depuis la crise de 2013, le conflit révèle des continuités plus que des mutations : s'il a renforcé le rôle de certains acteurs dans le commerce, il a surtout accentué des tendances anciennes. Au plan social, le conflit n'a pas véritablement modifié la composition et les hiérarchies dans le secteur, tandis qu'au plan politique, il n'a fait que renforcer la prédominance de flux non-régulés aux frontières et laissé une place encore plus grande aux groupes armés dans la régulation des échanges commerciaux.

---

9. J. Betabelet et al., « Elevage bovin et conflits en Centrafrique », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°272, octobre-décembre 2015, p. 557-575 ; J. Boutrais, « Du pasteur au boucher : le commerce du bétail en Afrique de l'Ouest et du Centre », *Autrepart* 2001/3 (n° 19), p. 49-70.

10. N. Dalby, « A multifaceted business: Diamonds in the Central African Republic », dans T. Carayannis et L. Lombard, L. (dir.) *Making sense of the Central African Republic*, London, Zed Books, 2015, p. 123-141; L. Lombard, « Camouflage: the hunting origins of worlding in Africa », *Journal of Contemporary African Studies*, Vol. 34, Issue 1, 2016, p. 147-164.

11. Le secteur commercial est ici défini comme le secteur qui regroupe l'ensemble des activités qui consistent à échanger, acheter et revendre des marchandises, produits ou valeurs, sans transformation, ou seulement mineures.

## Carte de la République centrafricaine (2014)



Source : Lesueur, T. (2014) « République centrafricaine : autopsie d'une crise méconnue », *Politique étrangère*, Vol. 3, pp.163-174.

# Les transformations sociales du commerce après le conflit : un secteur toujours plus internationalisé

La crise qui a éclaté en 2013 a durement affecté le secteur commercial en République centrafricaine en entraînant la fuite des opérateurs commerciaux historiquement dominants dans le commerce. Après le départ des hommes d'affaires étrangers dès fin 2013, ce sont les commerçants musulmans, centraux dans le commerce de gros avant la crise, qui ont été forcés de fuir dans les pays voisins pour échapper aux violences de la part des milices anti-balaka, assimilés aux rebelles de la Séléka et à des « étrangers »<sup>12</sup>. Leur départ a paralysé toute la chaîne d'approvisionnement du pays et incité certains commerçants pensés comme « autochtones » et auparavant plus marginaux sur le marché à prendre le relais. Cependant, dès la stabilisation de la capitale en 2015, les commerçants autrefois prédominants sont retournés dans le pays et des acteurs étrangers en quête d'opportunités se sont installés pour lancer leurs affaires.

## La fuite des opérateurs commerciaux dominants pendant la crise

La crise qui a éclaté en 2013 a eu un impact extrêmement négatif sur les échanges commerciaux en République centrafricaine en entraînant la fuite des commerçants traditionnellement dominants dans le pays. En RCA, le commerce de gros est historiquement dominé par des opérateurs économiques étrangers. Dès les années 1960 et l'indépendance, les hommes d'affaires français, portugais, grecs tenaient les plus grandes maisons de commerce en Centrafrique. Puis à partir des années 1980, de nombreux

---

12. La plupart des Centrafricains musulmans sont originaires des pays voisins, en particulier du Tchad, mais sont présents en RCA depuis plusieurs générations et ont la nationalité centrafricaine. Cependant pour de nombreux Centrafricains, ces derniers ne seraient pas vraiment « centrafricains ».

commerçants syro-libanais ont implanté leurs activités dans le pays et rapidement dominé le secteur du commerce général, incités à s'installer en Centrafrique par la politique de libéralisation mise en place par André Kolingba (1981-93). La majorité de la classe commerçante du pays était ainsi constituée d'hommes d'affaires considérés comme « étrangers » avant la crise, parfois citoyens centrafricains mais originaires d'autres pays, comme le Cameroun, le Tchad et le Soudan. Présents dans le pays depuis plusieurs décennies, les commerçants musulmans originaires de la sous-région bénéficiaient à cet égard d'une position centrale dans l'économie centrafricaine avant le conflit.<sup>13</sup> Si ces derniers n'étaient pas les opérateurs économiques aux chiffres d'affaires les plus élevés en RCA (ceux-ci sont les grandes entreprises françaises ou syro-libanaises), ils vendaient la majorité des biens de première nécessité dans le pays et étaient en contact avec la population au quotidien.

Les premiers commerçants musulmans sont en effet arrivés au début du XX<sup>ème</sup> siècle de divers pays d'Afrique de l'Ouest et centrale, encouragés par l'administration coloniale à s'établir dans le pays pour pallier la déficience d'une classe marchande et approvisionner la ville en viande bovine<sup>14</sup>. Plus tard, dès les années 1960, de nombreux Tchadiens sont venus s'installer en Centrafrique pour échapper aux conflits dans leur pays et développer des entreprises commerciales à Bangui, principalement dans le secteur du bétail et de la viande<sup>15</sup>. Les générations suivantes ont ensuite diversifié leurs activités dans le secteur des transports, de l'immobilier, ou de la vente de produits manufacturés. La plupart des commerçants musulmans vivent donc dans le pays depuis plusieurs générations et bénéficiaient d'une position centrale dans les réseaux commerciaux avant la crise. Dans les grandes villes, la majorité du commerce et du transport était tenue par des commerçants arabes d'origines tchadiennes ou soudanaises, des Haoussa et des Peuls en provenance du Cameroun et du Nigeria<sup>16</sup>. Les collecteurs et les commerçants de diamant et d'or étaient eux aussi en grande partie musulmans peul, haoussa ou arabes originaires d'Afrique de l'Ouest et du Tchad. A Bangui, le commerce de gros était également largement monopolisé par les communautés musulmanes, notamment à partir du marché de PK5, fondé en 1914 et au cœur des échanges commerciaux, légaux

---

13. L'emploi du terme « commerçants musulmans » ne doit pas effacer les particularités de chacune des communautés qui constituent la classe marchande musulmane, et qui entretiennent parfois des relations conflictuelles entre elles.

14. R. Marchal, « Premières leçons d'une « drôle » de transition en République centrafricaine », *Politique africaine*, Vol. 3, n° 139, 2015, p.129 ; J. Betabelet et al., « Élevage bovin et conflits en Centrafrique... », art. cité, p.564.

15. C. Arditi, « Chapitre 2. La paupérisation des éleveurs peuls de RCA », dans G. Duteurtre et al., *L'élevage, richesse des pauvres*, Editions Quæ « Update Sciences & Technologies », 2009, p. 37-51

16. E. Chauvin et C. Seignobos, « L'imbroglio centrafricain, Etat, rebelles... », art. cité, p.249.

comme illégaux, du pays<sup>17</sup>. Aux côtés des commerçants centrafricains musulmans haoussa, goula, rounga, peul, gorane ou encore arabes, le quartier attirait la majorité des commerçants étrangers de Bangui, comme les Camerounais, Nigériens, Maliens, Guinéens, Sénégalais, Tchadiens et Soudanais<sup>18</sup>. D'après un rapport d'International Crisis Group, près de 70 % du secteur commercial était ainsi détenu par les commerçants musulmans avant la crise<sup>19</sup>.

Aussi dès la fin de l'année 2013, la fuite des opérateurs économiques traditionnellement dominants dans le pays a créé un vide difficile à combler. Tout d'abord, de nombreux hommes d'affaires étrangers ont décidé de quitter la RCA en 2013, tandis que le pouvoir d'achat chutait, que les clientèles s'amenuisaient et que le coût des produits importés augmentait en raison de l'insécurité. Plus de 5000 Camerounais auraient ainsi fui en 2013 et quelques dizaines seulement seraient restés dans le pays<sup>20</sup>. Une minorité d'opérateurs économiques étrangers est néanmoins parvenue à maintenir leurs activités durant cette période, moyennant le paiement de taxes et frais de « sécurité » aux rebelles de la Séléka, souvent chargés d'assurer la sécurité de leurs lieux de vente et de leurs stocks<sup>21</sup>. Surtout, l'offensive des milices anti-balaka en décembre 2013 et les violences consécutives contre les populations musulmanes ont réduit encore davantage les échanges commerciaux en contraignant cette fois-ci les commerçants musulmans à fuir à l'étranger. A l'origine fondées sur une logique d'autodéfense, les milices anti-balaka ont progressivement pris pour objectif celui de débarrasser le pays des « musulmans », accusés d'être complices de la Séléka et des violences subies. Au-delà de ces soupçons de complicité, leur ciblage systématique et le pillage de leurs biens étaient aussi nourris par les discours sur l'autochtonie et une rancœur ancienne autour de la prédominance de la minorité musulmane dans le commerce, considérée comme « étrangère ». En outre, le fait que la majorité des flux commerciaux aient transité par le quartier de PK5 pendant le règne de la Séléka, y compris ceux issus du pillage des civils, a également contribué à attiser la colère des populations. A Bangui, une grande partie des habitations et des commerces

---

17. Voir F. Kilembe, « Local Dynamics in the PK5 District of Bangui », dans T. Carayannis et L. Lombard (dir.) *Making sense of the Central African Republic*, op. Cit., p. 76-101.

18. Bien que majoritairement musulman, le quartier a longtemps vu cohabiter pacifiquement populations musulmanes et chrétiennes : par exemple, le secteur de Mamadou M'baïki comprenait avant la crise de nombreuses boucheries tenues à la fois par des femmes chrétiennes et des bouchers haoussa.

19. International Crisis Group, *Centrafrique : les racines de la violence*, Rapport Afrique n° 230, septembre 2015, p. 24.

20. Entretien avec un homme d'affaires camerounais, 7 mai 2019, Bangui.

21. A noter que les mêmes pratiques ont été de mise une fois les rebelles de la Séléka sortis de la capitale et lorsque les milices anti-balaka se sont mises à contrôler certains quartiers de Bangui. Entretien avec plusieurs commerçants, avril 2018 et mai 2019, Bangui.

des musulmans situés dans les quartiers « mixtes » de la capitale dans le 3<sup>ème</sup> et le 5<sup>ème</sup> arrondissement ont ainsi été pillés, détruits et incendiés. Contraints de fuir leurs habitations et d'abandonner leurs boutiques, la plupart des musulmans de la capitale et du sud-ouest du pays ont pris la route de l'exil vers le Cameroun et le Tchad voisins<sup>22</sup> ou se sont réfugiés dans l'enclave de PK5, dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement. Mais le quartier n'a pas tardé lui aussi à se vider de ses habitants : dès le début de l'année 2014, près de 95 % des commerçants musulmans avaient quitté PK5, et il ne restait plus qu'environ 10 000 habitants enclavés dans le quartier, où vivaient plus de 120 000 individus avant que les violences n'éclatent<sup>23</sup>.

Le départ des opérateurs économiques musulmans et le blocage du marché de PK5 ont rapidement impacté toute la chaîne d'approvisionnement des marchés de la capitale et de l'ouest du pays et se sont répercutés sur l'ensemble des ménages banguissois. Les prix des produits alimentaires et de première nécessité ont explosé<sup>24</sup>. L'essentiel des éleveurs (majoritairement Peuls) et marchands de bétail (Arabes) étant également musulmans, le commerce de bétail a lui aussi été fortement frappé par la crise, et la viande avait quasiment disparu des étals entre 2014 et 2015. Pour contrer la pénurie de vivres et de marchandises et afin de réactiver les flux d'importations de produits de première nécessité, des commerçants non-musulmans dits « centrafricains » car considérés comme « autochtones » ont alors pris le relais afin d'approvisionner la ville de Bangui et l'ouest du pays : cette dénomination repose sur une acceptation généralisée de la distinction entre commerçants dits « centrafricains » et « musulmans » parmi la population et doit être lue avec prudence, les commerçants eux-mêmes se définissant en ces termes<sup>25</sup>. Aussi les espaces qui étaient auparavant occupés par des commerçants musulmans ont été repris par d'autres commerçants et les stocks et le capital productif spoliés revendus, constituant ainsi un « petit capital » de départ pour de « nouveaux arrivants »<sup>26</sup>. A partir de 2014, de nombreuses boutiques occupées avant la crise par des commerçants musulmans étaient utilisées par des

---

22. Fin 2014, on dénombrait plus de 400 000 réfugiés centrafricains, majoritairement au Cameroun (plus de 200 000), au Tchad (plus de 95 000), au Congo Brazzaville et en République démocratique du Congo. UNHCR, « Central African Republic Regional Refugee Response Plan », 2015.

23. Action Contre la Faim, « Le système actuel d'approvisionnement en nourriture n'est pas durable », 26 février 2014 ; Human Rights Watch, « République centrafricaine : Les habitants musulmans de Bangui sont assiégés », 27 mars 2014.

24. L'Express, « Centrafrique : flambée des prix à Bangui après le départ des commerçants musulmans », 11 février 2014 ; RJDH, « Flambée des prix sur certains marchés de Bangui », 30 septembre 2015.

25. Les commerçants musulmans qualifient les commerçants non-musulmans de « centrafricains », y compris lorsqu'ils sont eux-mêmes de nationalité centrafricaine. Les commerçants non-musulmans utilisent quant à eux le terme de « musulmans » pour désigner ces derniers.

26. Entretiens avec des commerçants dans les marchés de la capitale, février-avril 2018, Bangui.

commerçants non-musulmans qui en ont profité pour se lancer dans le commerce ou acquérir un point de vente fixe. Afin d'acheminer les marchandises vers la RCA, certains commerçants dits « centrafricains » ont agi comme des intermédiaires et ont transporté des marchandises pour le compte de grossistes musulmans toujours réfugiés à PK5 à partir de la frontière camerounaise. D'autres ont profité du « vide » laissé par les commerçants musulmans pour utiliser les mêmes réseaux d'approvisionnement et acheminer eux-mêmes des marchandises achetées à des fournisseurs camerounais en recherche de débouchés. Ces commerçants étaient souvent d'anciens *Boubanguérés*<sup>27</sup> qui avaient l'habitude de s'approvisionner à la frontière camerounaise et qui connaissaient déjà les réseaux d'approvisionnement des commerçants musulmans. Les grossistes musulmans « partis », les transactions réalisées par ces commerçants ont pris une ampleur plus importante. En 2018, la plupart des Centrafricains non-musulmans rencontrés mentionnaient ainsi le départ des commerçants musulmans avec la crise en 2014 comme une opportunité pour de nouveaux commerçants de s'imposer sur le marché : dans les discours populaires, la crise aurait permis un « rééquilibrage économique » et une « renationalisation » du secteur commercial au bénéfice d'opérateurs économiques pensés comme plus « centrafricains ». Cependant, au-delà des discours, ces commerçants ont rapidement peiné à rester compétitifs face au retour des hommes d'affaires anciennement dominants dans le secteur commercial.

## **Le retour des commerçants musulmans dans les circuits commerciaux**

Ces « nouveaux » commerçants se sont en effet heurtés à plusieurs difficultés : en raison de la baisse du pouvoir d'achat dans le pays, des difficultés d'approvisionnement à partir du Cameroun et du coût élevé des transports, nombreux sont ceux qui ont fait faillite après seulement quelques mois<sup>28</sup>. Nombre de commerçants qui avaient émergé en 2014 n'ont pas eu la capacité de rester compétitifs une fois les commerçants anciennement dominants revenus sur le marché à partir de la fin de l'année 2015, marquée par une certaine amélioration de la situation sécuritaire dans la capitale. Depuis quatre ans, de nombreux commerçants musulmans qui s'étaient exilés à l'étranger sont revenus à PK5, où quelques membres de la famille

---

27. L'expression Boubanguéré vient du sango « buba na ngéré » qui signifie « casser les prix » : elle fait référence aux commerçants ambulants dits « centrafricains » qui, depuis la fin des années 1980 sous le régime d'André Kolingba, bénéficient d'avantages fiscaux et douaniers à la frontière, mis en place dans le but de promouvoir l'émergence d'une classe de commerçants pensés comme « nationaux ».

28. Entretien avec une fonctionnaire de la mairie centrale, 4 avril 2018, Bangui.

étaient généralement restés entre 2014 et 2015 pour garder les boutiques. Dernière enclave musulmane de Bangui en 2014, les boutiques qui étaient dans le quartier n'ont été que peu touchées pendant la crise, car protégées par les milices d'auto-défense qui s'étaient constituées dès 2014.

Cette capacité à rebondir suite à la crise tient à plusieurs facteurs, notamment la mobilisation d'importantes ressources financières accumulées avant la crise ou procurées par des réseaux familiaux et de solidarité. Plusieurs commerçants rencontrés évoquent ainsi un système de cotisations, de prêts ou de garanties par des proches pour permettre à certains commerçants démunis de relancer leurs affaires. Le fait que les commerçants musulmans aient souvent investi dans différents secteurs d'activités (commerce général, immobilier, transport, diamants...) constituent là aussi un aspect essentiel de leur stratégie, en permettant une meilleure répartition des risques et une réorientation rapide des circuits commerciaux en fonction des contraintes du marché<sup>29</sup>. Par ailleurs, leur résilience repose aussi sur une connaissance approfondie des réseaux commerciaux transnationaux et un savoir-faire commercial acquis grâce à une longue expérience professionnelle. Force est de constater que la conduite d'activités commerciales repose sur des compétences et des réseaux particuliers avant tout développés par les commerçants musulmans. Par exemple à l'ouest du pays, la fuite des collecteurs de diamants musulmans à partir de 2014 aurait créé une « pénurie de compétences » et de financements dans le secteur, car peu de personnes dans la région avaient l'expérience nécessaire pour évaluer la qualité et le prix des diamants, les connexions nécessaires à l'écoulement des pierres sur le marché, mais aussi les fonds pour financer les chantiers artisanaux<sup>30</sup>. Dans le secteur du commerce de gros, certains commerçants qui ont émergé pendant la crise possédaient certes une expérience dans le commerce depuis plusieurs années, mais ils ont toujours besoin des anciens réseaux commerciaux musulmans pour acheminer leurs marchandises et les vendre à un prix compétitif : aussi de nombreux commerçants centrafricains, souvent anciens *Boubanguérés*, continuent de passer par les grossistes de PK5 afin de transporter leurs marchandises rapidement et à moindre coût. Ils bénéficient de leurs dépôts, de leurs camions, des compétences de leurs transitaires et d'économies d'échelles, les marchandises étant importées en plus grandes quantités.

---

29. Voir à ce sujet le cas des commerçants zaghawa au Soudan décrit par Raphaëlle Chevrillon-Guibert, « Les commerçants zaghawa du Darfour (Soudan) : des passeurs de frontières », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, N° 29, p.7.

30. Enough Project, *Warlord Business: CAR's Violent Armed Groups and their Criminal Operations for Profit and Power*, Washington DC, 2015, p.16.

Ces différents éléments révèlent la résilience des commerçants musulmans qui, malgré la crise, ont su retrouver leur position dans le secteur des importations de biens de consommation courante. Ils fournissent toujours la majorité des petits détaillants « centrafricains » à Bangui comme dans la périphérie de la capitale, et chaque matin, des hordes de vendeurs ambulants, à l'étalage ou de gérants de kiosques, se précipitent à PK5 pour s'approvisionner en marchandises à bas prix. Les grossistes musulmans sont toujours insérés dans un commerce international à grande échelle et importent d'importants volumes de marchandises de l'étranger<sup>31</sup>. Forts d'une longue expérience, ils connaissent le fonctionnement du système d'importation et maîtrisent la plupart des routes d'approvisionnement de la sous-région, à commencer par le Cameroun d'où provient l'essentiel des marchandises importées à Bangui : les grossistes musulmans possèdent en général des dépôts à Douala et ont les moyens financiers d'importer d'importants volumes, ce qui leur permet de rester compétitifs en offrant des produits à prix bas.

En outre, presque tous les commerçants qui importent aujourd'hui des marchandises du Nigeria, du Tchad ou du Soudan sont localisés à PK5, tandis que des affinités familiales et ethniques garantissent leur insertion dans les réseaux commerciaux de la sous-région. Ces réseaux marchands, fondés sur l'interconnaissance et la confiance, forment des ressources essentielles à la conduite des affaires. Ils sont principalement centrés autour de la communauté ethnique et de la famille, mais aussi de la famille « élargie », comme en atteste l'usage des expressions « frères » et « cousins » pour désigner des partenaires de longue date ou des amis qui font partie de ces « cercles »<sup>32</sup>. Les commerçants musulmans auraient ainsi davantage de facilités à revendiquer une appartenance commune avec les commerçants, transporteurs et transitaires camerounais, nigériens, tchadiens ou encore soudanais, par leurs liens familiaux, leurs affiliations ethniques, une langue partagée ou simplement des relations d'échange anciennes. Ce constat vaut d'ailleurs pour les relations qu'entretiennent les commerçants musulmans de Bangui, notamment d'origines tchadiennes et soudanaises, avec les commerçants en province : seuls les commerçants musulmans de PK5 auraient conservé des liens de confiance suffisamment forts avec les commerçants au nord et à l'est du pays, à Bambari, Kaga-

---

31. D'après les fonctionnaires du ministère des Finances, la majorité des recettes douanières sont issues des activités du 3<sup>ème</sup> arrondissement, où se trouve le marché de PK5 (hors grandes entreprises internationales).

32. Les liens de confiance tendent d'ailleurs parfois à primer sur les liens de parenté, comme en témoigne la présence de partenaires et intermédiaires « non-musulmans » dans les chaînes commerciales et la présence continue de commerçants « chrétiens » au kilomètre 5.

Bandoro, Ndélé ou Bria, pour leur envoyer des marchandises à distance en ayant la garantie d'être payés<sup>33</sup>.

Outre les pays de la sous-région et certains pays d'Afrique de l'Ouest comme le Bénin, le Togo ou la Côte d'Ivoire, certains grossistes musulmans importent aussi des produits des pays du Golfe et d'Asie. Ce circuit d'importation est encore largement monopolisé par les grossistes de PK5 (ou par des opérateurs étrangers), bien que certains commerçants « émergents » commencent eux aussi à acheminer des marchandises d'Asie. En général, un ou deux commerçants se rendent à Guangzhou en Chine ou à Dubaï, achètent des produits sur place puis traitent avec un transitaire sur place, qui est responsable du chargement et de l'acheminement des marchandises jusqu'à Douala<sup>34</sup>. Plusieurs des commerçants de PK5 rencontrés acheminent ainsi voitures, pièces détachées, matelas, meubles, portables ou ordinateurs de Dubaï, Guangzhou ou même Jakarta. Dans ce contexte, la capacité à voyager, parler une langue étrangère, maîtriser les routes d'acheminement, les procédures douanières, portuaires, fiscales, et être connecté à des réseaux transnationaux apparaît comme une ressource centrale pour s'imposer dans le secteur commercial. En effet, les flux commerciaux qui irriguent la RCA dépassent largement la sous-région et impliquent des réseaux internationaux qui connectent entre eux fournisseurs chinois, armateurs de porte-conteneurs français, transitaires camerounais, transporteurs libanais et commerçants rwandais.

## **L'implantation de *businessmen* « étrangers » en quête d'opportunités**

L'amélioration de la situation sécuritaire dans le pays, du moins à Bangui, à partir de la fin de l'année 2015 et la reprise progressive des activités commerciales le long du corridor Bangui-Garoua-Boulaï n'ont pas seulement permis le retour des grossistes musulmans mais ont également ouvert la voie à la (ré)implantation d'opérateurs économiques étrangers. En effet, la crise a laissé le champ libre à certains acteurs étrangers en quête d'opportunités, qui se sont implantés dans l'ouest du pays et la capitale depuis 2015. D'après les fonctionnaires rencontrés, il y aurait un « afflux »

---

33. En outre, la présence de déplacés venus de différentes préfectures dans le quartier de PK5 depuis 2014 favorise les échanges avec la province, où ils entretiennent des relations commerciales avec leurs familles et leurs partenaires restés là-bas. Entretien avec des grossistes de PK5, 24 février 2018 et 7 avril 2018, Bangui.

34. Entretien avec des commerçants de PK5, mars 2018, Bangui.

des commerçants étrangers venus de divers pays ces dernières années, du Burkina-Faso à l'Inde en passant par le Cameroun et l'Éthiopie<sup>35</sup>.

Dès 2015, les entreprises syro-libanaises ont réinvesti le secteur de la grande distribution et ont relancé leurs activités, freinées entre 2013 et 2014. Ces entreprises dominent encore aujourd'hui le marché de la grande distribution, à travers des enseignes comme Ryan, CCCG ou Corail. Elles acheminent des produits de grande consommation d'Europe et de Chine et s'imposent comme les premiers fournisseurs de la communauté humanitaire expatriée, dont le nombre a fortement cru depuis 2014, et qui constitue la clientèle essentielle de ces enseignes. En outre, les grandes maisons de commerce syro-libanaises approvisionnent depuis des années de nombreux grossistes à Bangui, et pas uniquement à PK5, qui viennent acheter à crédit des produits de consommation courante, de quincaillerie et de construction à bon prix pour les revendre ensuite dans leurs quartiers<sup>36</sup>. Implantés dans le pays depuis les années 1980, les transporteurs libanais restent aujourd'hui les plus importants transporteurs du pays: ils transportent notamment le bois exploité en RCA vers le Cameroun, d'où ils reviennent ensuite avec des conteneurs remplis de marchandises<sup>37</sup>.

Cependant, les transporteurs camerounais se sont aussi engouffrés dans le vide laissé par certains transporteurs centrafricains musulmans et ont pris de plus en plus de parts de marché ces dernières années, talonnant les transporteurs libanais<sup>38</sup>. La plupart des transporteurs qui opèrent aujourd'hui entre le Cameroun et la Centrafrique sont camerounais, et la compagnie de transport des biens et des personnes Touristique Express a récemment prévu de s'installer dans le pays et d'assurer la ligne Bangui-Beloko. Alors que le Cameroun voisin connaît une situation économique difficile, des entrepreneurs camerounais ont afflué depuis 2015 dans le pays pour développer leurs activités, en particulier dans le domaine de l'électronique ou de la téléphonie mobile, et leur nombre aurait significativement augmenté ces dernières années<sup>39</sup>. Les boutiques spécialisées dans la friperie, l'électroménager, le mobilier ou la quincaillerie tenues par des Camerounais – majoritairement Bamiléké – se sont multipliées dans le centre-ville autour de PKO, tandis que des grandes enseignes camerounaises telles que Faubert ou Quifeuou ont aussi fait leur apparition dans la capitale. Beaucoup de rumeurs font par ailleurs état de

---

35. Entretien avec un fonctionnaire de la chambre du commerce, 24 avril 2019, et avec une fonctionnaire du ministère des Finances, 26 avril 2019, Bangui.

36. Entretien avec un homme d'affaires libanais, 12 avril 2018, et avec des commerçants de différents quartiers de Bangui, mars-avril 2018, mai 2019.

37. Entretien avec un employé d'une société de transport, 26 avril 2019, Bangui.

38. Entretien avec un fonctionnaire du ministère du Commerce, 30 avril 2019, Bangui.

39. Entretien avec un homme d'affaires camerounais, 7 mai 2019, Bangui.

passes-droits dont bénéficieraient les commerçants camerounais pour importer dans le pays à bas prix en contournant les douanes<sup>40</sup>. Enfin en parallèle, le centre-ville de Bangui a également vu l'arrivée de commerçants rwandais, dont l'implantation aurait été favorisée par la présence de contingents de casques bleus rwandais<sup>41</sup>. La crise et les besoins en produits manufacturés à combler ont en effet créé un appel d'air pour de nombreux hommes d'affaires étrangers, pas seulement Camerounais mais aussi originaires de tout le continent africain.

Ainsi, les opérateurs économiques étrangers continuent de s'imposer comme les premiers acteurs du commerce en RCA. Le secteur commercial reste largement dominé par des commerçants fortement internationalisés qui possèdent des connexions à l'étranger et maîtrisent les réseaux d'importation internationaux, tels les anciens commerçants, traditionnellement musulmans, ou les entreprises syro-libanaises et camerounaises. Beaucoup sont à ce titre considérés comme des « allogènes », même si nombre d'entre eux sont en fait présents dans le pays depuis plusieurs générations. Certains discours véhiculés aujourd'hui sur les commerçants camerounais, pourtant présents pour certains en Centrafrique avant le conflit mais perçus par la population comme les « gagnants » dans le secteur commercial et qui « envahiraient » le pays, rappellent les frustrations et les rancœurs exprimées à l'encontre des commerçants « musulmans » avant 2013 et doivent en ce sens être pris au sérieux.

---

40. Entretien avec un déclarant en douanes, 14 mai 2019, Douala.

41. Entretien avec un directeur d'entreprise étranger, 12 février 2018, Bangui. Entretien avec un transitaire, 12 avril 2019, Douala. Entretien avec un fonctionnaire de la chambre du commerce, 24 avril 2019, Bangui.

# **Les reconfigurations politiques du secteur commercial : un secteur toujours plus informel**

Le conflit n'a fait qu'accentuer le caractère informel des échanges commerciaux dans le pays, pendant que les fraudes et les contournements ont explosé à partir de 2014. Les douanes ne parviennent pas à contrôler les flux qui traversent les frontières, et les impôts se trouvent dans l'incapacité d'imposer des règles dans un contexte de retrait des administrations étatiques et d'émergence d'acteurs armés dans le secteur. La crise a en effet vu les groupes armés prendre un rôle de plus en plus important dans le contrôle et la régulation des flux commerciaux sur la majeure partie du territoire.

## **Des flux commerciaux qui se dérobent à l'État : la prédominance des échanges non-régulés sur le territoire**

Certes, l'existence de flux commerciaux dits « informels » aux frontières centrafricaines n'est pas une nouveauté : déjà avant la crise, la majorité des grossistes sous-déclaraient les biens importés dans le pays avec la complicité des douaniers, tandis que le trafic d'armes, d'espèces menacées et d'ivoire au nord du pays et la contrebande des ressources naturelles comme le bois, le diamant ou l'or, étaient déjà florissants. Seuls les postes douaniers situés le long de la frontière ouest et sur la RN1 reliant Bangui au Cameroun étaient véritablement opérationnels, les autres frontières du pays n'étant pas contrôlées. En revanche, le conflit a amplifié et généralisé les importations et exportations illicites à travers l'affaiblissement des capacités de contrôle des administrations étatiques et l'accroissement des besoins financiers des fonctionnaires.

Les douanes, déjà en sous-effectifs avant le conflit, ont été frappées de plein fouet par la crise. Les quelques postes douaniers effectifs avant le conflit et situés à l'ouest du pays ont quasiment cessé de fonctionner à partir de 2013 à cause de l'insécurité, alors même qu'ils fournissaient l'essentiel

des recettes douanières. Aussi en 2013-14, les recettes douanières se sont effondrées, amputant le budget de l'État de recettes importantes<sup>42</sup>. Selon les données disponibles, le montant des recettes douanières était en effet de 47,736 milliards de FCFA en 2011 et représentait 70 % des recettes budgétaires du pays. Les efforts déployés par les partenaires internationaux, notamment via la mise en place du logiciel Sydonia aux frontières<sup>43</sup>, ont néanmoins permis aux recettes douanières de retrouver en 2018 un niveau proche de celui de 2012<sup>44</sup>. Cependant les moyens des douanes restent insuffisants pour contrôler le territoire : le nombre de douaniers déployés était en 2016 de 378 douaniers, un chiffre dérisoire par rapport à la taille du territoire centrafricain, et ils sont majoritairement concentrés dans la capitale<sup>45</sup>. Les douanes ne sont redéployées que sur la frontière ouest avec le Cameroun, à Beloko et Gamboula, au sud-ouest à Mongoumba, et à Bangui (le long de la frontière fluviale, au Bureau affrètement routier, et à l'aéroport). Lorsqu'ils sont présents, les services aux frontières font en outre face à un manque complet de moyens : ils n'ont pas de budget de fonctionnement, pas de véhicules, ne sont pas toujours informatisés et n'ont bien souvent pas accès à l'électricité, ce qui entrave la communication avec Bangui<sup>46</sup>. Sachant que les postes frontières de Amda-Fock, Kobo, Bémal et Markounda ne fonctionnent plus, il n'y a toujours pas de poste frontalier au nord et à l'est du pays où les marchandises et biens traversent la frontière sans être contrôlés. Toujours fermée, la frontière tchadienne est pourtant traversée par de nombreux flux de marchandises et de bétail, tandis que la frontière avec le Soudan et le Soudan du Sud laisse passer hommes, biens et ressources naturelles (notamment issues du braconnage) sans aucun contrôle des autorités centrafricaines, invisibles dans la zone. Les régions de la Vakaga et du Bamingui-Bangoran ont toujours entretenu davantage de liens politiques et économiques avec Abéché au Tchad et Nyala au Soudan qu'avec la capitale, mais le conflit a définitivement mis fin à tout contrôle de

---

42. L. Pascal, *La privatisation des missions douanières en République Centrafricaine (RCA) : une opportunité d'amélioration des finances publiques ?*, Thèse de Droit, Université de Bordeaux, 2014.

43. La mise en place du Système Douanier Automatisé (Sydonia) s'inscrit dans le cadre de la modernisation des douanes centrafricaines, afin d'améliorer la gestion des opérations douanières en informatisant les bases de données. Le système SYDONIA ++ a été mis en place dès 2006 à Bangui et récemment à Berberati, Béloko et Bouar, mais le réseau électrique est souvent déficient.

44. Organisation internationale pour les migrations, « Évaluation des structures de gestion de la migration et des frontières en République centrafricaine », 2016. D'après un fonctionnaire des douanes, le nombre de douaniers en 2019 était plutôt de 500 douaniers. Entretien, 7 mai 2019, Bangui.

45. Entretien avec un fonctionnaire des douanes, 28 mars 2018, et avec un responsable de l'Union syndicale des conducteurs centrafricains (USCC), 10 avril 2018, Bangui.

46. Organisation internationale pour les migrations, « Évaluation des structures de gestion... », *ibid.*

l'État central sur ces « zones autonomes »<sup>47</sup>, coupées du reste du pays plusieurs mois par an en raison de la saison des pluies et des routes impraticables.

La faiblesse de l'emprise territoriale de l'Etat n'est en effet pas nouvelle mais elle s'est accentuée avec la crise, et concerne aujourd'hui l'ensemble du territoire, y compris à l'ouest. D'après tous les agents de l'État rencontrés, on assisterait à une explosion des détournements et de la contrebande à la frontière camerounaise depuis la crise<sup>48</sup>. Selon certains chiffres officiels, la moitié des importations réalisées sur l'axe Garoua Boulai-Bangui serait non-déclarée, alors même que plus de 80 % des marchandises importées en RCA par la route proviendrait du Cameroun<sup>49</sup>. Le commerce transfrontalier entre Garoua-Boulai et Beloko poserait le plus de problèmes d'après les fonctionnaires interrogés, tandis que les importations par containers à partir de Douala seraient davantage contrôlées, via le système du guichet unique au port qui permet aux importateurs de réaliser les pré-liquidations sur place et qui rend les flux plus traçables<sup>50</sup>. Cependant, les importations à partir du port de Douala n'échappent pas aux fraudes : certains hommes d'affaires bien connectés bénéficient par exemple de titres d'exonération douanière réservés aux acteurs humanitaires et à la mission de maintien de la paix onusienne (MINUSCA) pour importer des produits sans payer de taxes<sup>51</sup>.

Aussi de plus en plus de commerçants importeraient des volumes de marchandises élevés du poste frontalier de Garoua-Boulai en les sous-déclarant, voire sans les déclarer, comme le révèlent les conversations avec les commerçants des différents marchés de Bangui : mention des postes de douanes absente dans la description du trajet de Garoua-Boulai à Bangui, histoires de cartons rajoutés sur des camions, récits « d'arrangements » avec les douanes<sup>52</sup>... La plupart des commerçants profitent de la bienveillance des douaniers à la frontière qui « ferment les yeux » sur les trafics de marchandises entre Garoua-Boulai et Beloko moyennant des pots de vin. Le « surtonnage » s'impose par exemple comme l'une des pratiques les plus répandues pour faire passer les produits sans payer de taxes à la frontière : à la frontière, les commerçants sollicitent des chauffeurs de camion pour

---

47. Expression utilisée pour désigner des territoires où la présence de l'État n'est pas visible et où d'autres formes d'autorités luttent pour l'accès aux ressources. L. Lombard, *State of rebellion, Violence and intervention in the Central African Republic*, Londres, African Arguments, 2016.

48. Entretien avec un fonctionnaire du ministère des Finances, 6 avril 2018, Bangui.

49. Entretien avec un homme d'affaires centrafricain, 22 février 2018, Bangui.

50. Entretien avec un fonctionnaire des douanes, 28 mars 2018, Bangui.

51. Entretien avec un fonctionnaire du ministère des Finances, 12 avril 2019, Douala.

52. Entretiens avec des commerçants dans les marchés de Miskine, La Kouanga, Gobongo, Petevo, Ouangao et au marché central, mars-avril 2018, Bangui. Entretien avec un fonctionnaire des douanes, 4 avril 2018, Bangui.

acheminer les marchandises sur Bangui en leur versant un peu d'argent, et rajoutent quelques cartons sur le camion déjà chargé, qui se voit par conséquent surtonné<sup>53</sup>. Les douaniers, souvent complices, bénéficient d'une commission et minimisent la valeur transactionnelle sur la quittance douanière. Pour un homme d'affaires centrafricain, « les douaniers partagent ensuite les bénéfices du bakchich à Bangui... Et ici les produits sont dédouanés sans question, grâce au laxisme des autorités »<sup>54</sup>. Si ce laxisme est justifié par un manque de moyens des administrations et que les fonctionnaires rencontrés décrivent officiellement ces pratiques, les flux non-régulés qui traversent la frontière apparaissent aussi comme une ressource pour les agents de l'État, en particulier dans un contexte de pénurie des recettes publiques qui impacte le salaire des fonctionnaires. Pensés comme « informels », ces échanges permettent en réalité de redistribuer des revenus à la population, des petits commerçants aux chauffeurs de camion en passant par la police et les agents des douanes ou des impôts, y compris aux plus hauts niveaux.

La plupart des commerçants qui vivent du commerce transfrontalier entre Garoua-Boulaï et Beloko ne payent donc ni taxes douanières ni impôts. Officiellement, les individus qui importent régulièrement des quantités importantes de marchandise à la frontière devraient être déclarés et obtenir un numéro d'identification fiscale (NIF). Les douanes sont censées analyser la fréquence des passages et les volumes importés, tandis qu'une division du contrôle des impôts est localisée à Beloko et vise à identifier les importateurs et vérifier qu'ils sont bien déclarés en tant que contribuables. Théoriquement, un véhicule ne peut pas quitter le poste des douanes sans avoir présenté les documents de déclaration d'impôts, mais dans la pratique, ces procédures sont rarement respectées. En effet la plupart des importateurs contournent les impôts en sous-déclarant leur chiffre d'affaire, ou encore en se regroupant derrière un seul NIF pour importer leurs marchandises : seul un importateur (généralement transitaire) se déclare en tant que petite entreprise, obtient une patente nécessaire pour importer des marchandises de l'étranger, et plusieurs dizaines, voire centaines de commerçants s'associent à son nom et en profitent pour importer eux aussi des marchandises, mais sans être déclarés. Il est ensuite difficile aux agents des impôts d'identifier l'ensemble des commerçants qui se cachent derrière ce NIF unique, et de procéder à des contrôles<sup>55</sup>. Une telle pratique est particulièrement courante parmi les grossistes de PK5, qui s'associent parfois avec des commerçants de l'extérieur du quartier pour mettre en place

---

53. Un camion qui prend normalement 25 à 30 tonnes peut ainsi se retrouver chargé jusqu'à 50 tonnes à partir de la frontière centrafricaine.

54. Entretien avec un homme d'affaire, 22 février 2018, Bangui.

55. Entretien avec un fonctionnaire du ministère des Finances, 6 avril 2018, Bangui.

de tels dispositifs. En outre, ceux qui déclarent leurs impôts pour pouvoir importer ou passer des contrats avec les ONG le font généralement en tant que petites entreprises et non comme moyennes, afin de réduire le coût des impôts tout en obtenant une patente nécessaire à l'importation. Ainsi, si la quasi-totalité des recettes douanières (hors grandes entreprises internationales) est aujourd'hui issue du commerce de PK5, situé dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement, les impôts perçus dans ce quartier sont par comparaison dérisoires : en avril 2018 lors de la période de déclaration, 3000 petites entreprises s'étaient déclarées dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, et seulement 291 l'avaient fait dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement. Pourtant avant la crise, le centre des impôts du 3<sup>ème</sup> arrondissement faisait plus de quatre milliards de FCFA par an à lui seul et représentait près de 70 % des recettes de la Direction des petites entreprises<sup>56</sup>. Outre ces fraudes, de nombreuses exonérations fiscales indues sont aussi accordées à certains opérateurs économiques installés dans le pays, qui utilisent leurs relations au sein de l'administration aux plus hauts niveaux pour échapper aux impôts.

L'ensemble de ces contournements restent généralement impunis dans la mesure où l'administration n'a dans tous les cas pas les moyens de mener des contrôles auprès des commerçants ni de sanctionner les fraudes. En 2018, la direction générale des Impôts n'était déployée que dans la capitale et dans trois préfectures de l'ouest, à savoir la Nana-Mambéré (Bouar), l'Ombella-Poko (Bimbo) et la Mambéré-Kadéï (Berberati). Même dans la capitale, la majorité des commerçants situés en dehors du centre-ville ne sont nullement inquiétés par les impôts dans leurs quartiers. Pour certains enquêtés, l'État se serait tout bonnement « retiré à PK0 », le centre-ville administratif de Bangui<sup>57</sup>. Ainsi les agents des impôts auraient « trop peur des agressions » pour se rendre dans les marchés de Combattant, Gobongo, Boy Rabe et Miskine, fiefs des anti-balaka pendant la crise<sup>58</sup>. Davantage encore, l'insécurité entretenue à PK5 par les groupes dits « d'autodéfense » et qui se manifeste par des affrontements réguliers dans le quartier s'impose comme l'argument fort employé par les agents de l'État pour expliquer leur absence du quartier, où la plupart ne se sont pas rendus

---

56. Données du ministère des Finances, avril 2018. Le centre des impôts du 3<sup>ème</sup> arrondissement, avant situé à PK5, a été relocalisé en centre-ville suite à la crise, où les commerçants du quartier doivent désormais venir se déclarer.

57 Entretien avec un commerçant de PK5, 25 février 2018, Bangui. Une expression locale célèbre stipule qu'en République centrafricaine, « l'État s'arrête à PK12 » : autrement dit, au-delà de la capitale, l'autorité de l'État ne se fait plus sentir, tandis que les provinces, largement déconnectées de Bangui, sont marginalisées, livrées à l'insécurité et utilisées comme réservoir de ressources pour les groupes armés et les bandits de l'arrière-pays.

58. Entretien avec une fonctionnaire du ministère des Finances, 10 avril 2018, Bangui.

depuis 2013<sup>59</sup>. L'autorité des agents étatiques laisse la place dans certaines zones du territoire à celle d'autres acteurs non-étatiques qui contrôlent et régulent les flux commerciaux, en premier lieu desquels les groupes armés. Comme le résume bien un fonctionnaire du ministère des Finances, « *en province, ce n'est pas le même genre de direction qui s'occupe de lever les impôts... Ce sont les groupes armés* »<sup>60</sup>.

## **Un secteur toujours plus milicianisé : des ressources commerciales sous contrôle des groupes armés**

En amenuisant les capacités de déploiement et de contrôle de l'État, la crise a en effet vu les groupes armés, anti-balaka comme ex-Séléka, prendre un rôle de plus en plus important dans le contrôle et la régulation des flux commerciaux. Le conflit a laissé le champ libre à l'émergence des groupes armés sur plus des trois-quarts du territoire, qui en profitent pour taxer les échanges commerciaux dans tout le pays, internes comme transfrontaliers, et ce y compris à Bangui. Au cœur même de la capitale, les commerçants du quartier de PK5 font l'objet de taxations parallèles imposées par les groupes d'auto-défense. A l'origine constitués par les derniers habitants de PK5 restés pour protéger le quartier, les groupes d'auto-défense se sont ensuite « professionnalisés » à mesure que les commerçants qui avaient pris les armes en 2013 reprenaient leurs affaires<sup>61</sup>. Commerçants et groupes d'autodéfense ont à l'époque établi un accord tacite « protection contre extorsion » qui visait à préserver leurs intérêts réciproques. Mais de plus en plus divisés, les groupes d'auto-défense ont commencé à se livrer à des luttes intestines pour le contrôle des zones les plus lucratives du quartier, ce qui a causé de nombreux incidents et fini par exaspérer les commerçants : l'objectif initial de protection a été remplacé par celui de la pure extorsion, de plus en plus violente<sup>62</sup>. Sous prétexte qu'ils assurent la sécurité du quartier, les groupes d'auto-défense collectent de multiples « impôts » et « taxes » sur les activités commerciales. Chaque déchargement de camion

---

59. Entretien avec un fonctionnaire de la mairie centrale, 19 mars 2018, avec un fonctionnaire du ministère de l'Aménagement et de l'Urbanisme, 6 avril 2018, et avec des fonctionnaires du ministère des Finances, 6 avril 2018 et 10 avril 2018, Bangui.

60. Entretien avec un fonctionnaire du ministère des Finances, 6 avril 2018, Bangui.

61. Entretien avec des commerçants de PK5, février, mars et avril 2018.

62. Fin janvier 2018, suite à une querelle entre deux groupes d'autodéfense qui a causé l'incendie d'une partie du marché Mamadou Mbaïki, les commerçants de PK5 ont décidé d'arrêter de payer, ce qui a mené au lancement de l'opération « Sukula » par la Minusca en avril 2018 pour désarmer les groupes d'auto-défense. L'opération n'a cependant pas eu les résultats escomptés et a démontré les limites de la présumée déconnexion entre commerçants et groupes d'autodéfense, plusieurs habitants s'étant retournés contre les forces onusiennes. Voir notamment : Le Monde, « La Minusca et le gouvernement centrafricain se défendent de toute bavure à Bangui », 13 avril 2018.

est par exemple taxé entre 25 000 et 100 000 FCFA, tandis que les commerçants doivent payer entre 5 000 et 10 000 francs par magasin et 50 000 FCFA par dépôt et par mois<sup>63</sup>. Le système mis en place par les groupes d'autodéfense va également au-delà de la levée de « taxes » et repose sur des amendes diverses ou encore des frais versés lors des règlements de contentieux.

Dans un contexte de désertion des provinces par les autorités étatiques, une telle implication des hommes en armes dans le commerce n'est cependant pas l'apanage du quartier de PK5 et les taxations parallèles par les groupes armés sont tout aussi évidentes et officielles dans certaines préfectures du pays. Ces derniers tirent des revenus conséquents des multiples mouvements d'hommes, de capitaux et de richesses qui traversent l'ensemble du territoire et rallient les pays voisins<sup>64</sup>. Les groupes armés sont ainsi devenus des acteurs incontournables des économies transfrontalières du nord au sud du pays, et contrôlent les réseaux commerciaux les plus rentables, comme celui du café, du sucre, des diamants, de l'or ou encore du bétail. Si la crise a certes posé des entraves au commerce entre le sud du Tchad et le nord-ouest de la Centrafrique, notamment en raison de l'application effective de la fermeture de la frontière entre 2014 et 2019 et de la présence d'anti-balaka hostiles au retour des commerçants musulmans<sup>65</sup>, les flux de marchandises et de bétail à l'est de la frontière n'ont pas décliné. A Bria comme dans la plupart des villes du nord-est du pays (Ndélé, Birao, etc.), les marchands centrafricains entretiennent des liens commerciaux aussi forts avec les commerçants tchadiens, et davantage encore soudanais, qu'avec les commerçants de Bangui. Ils sont à l'origine d'intenses échanges de marchandises et ressources naturelles taxées par les groupes armés. Le commerce de contrebande de diamants qui relie les villes centrafricaines de Bria et Sam Ouandja au Soudan est ainsi régi par des systèmes fiscaux alternatifs à celui de l'État mis en place par les groupes armés, qui contrôlent toute la chaîne d'exploitation, de l'extraction à l'export en passant par la collecte<sup>66</sup>. Les mêmes mécanismes de taxation s'appliquent à tous les échanges commerciaux qui relient les régions du nord-est du pays au Soudan : des centaines de véhicules soudanais traversent la frontière chaque année pour importer des marchandises manufacturées dans le pays, légales

---

63. Entretiens avec des commerçants de PK5, février, mars et avril 2018.

64. Voir : Jeune Afrique, « Centrafrique : « Les groupes armés prélèvent plus de la moitié des recettes douanières », 9 mai 2019.

65. E. Chauvin, « La guerre en Centrafrique à l'ombre du Tchad. Une escalade conflictuelle régionale ? », Etude de l'AFD, 2018, p. 92.

66. E. Chauvin, « Pour une poignée de ressources. Violences armées et pénurie des rentes en Centrafrique », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 272, 2015, p. 481-500 ; N. Dalby, « A multifaceted business... », *op. cit.*

comme illégales, et repartir avec des cargaisons de café, de sésame et de miel, taxées là aussi par les groupes armés<sup>67</sup>.

Le commerce de bétail n'échappe pas à ces modes de régulation et reste très politisé depuis la prise du pouvoir des rebelles de la Séléka en 2013<sup>68</sup>. À Kaga-Bandoro, Bambari ou Bria, les agents de la Fédération Nationale de l'Élevage (FNEC) ne collectent plus les taxes de contribution par éleveur, concurrencés par les groupes armés qui prélèvent eux-mêmes les taxes sur les ventes<sup>69</sup>. L'ouest du pays est également marqué par cette tendance, étant donné que certains groupes armés, tels le groupe 3R de Sidiki dans la région de Kouï, ou certains mouvements anti-balaka comme celui des frères Ndalé à Bouar, contrôlent aujourd'hui le commerce de bétail dans ces zones et revendent les bœufs au Cameroun. Les groupes armés interviennent ainsi à plusieurs étapes de la chaîne de commercialisation du bétail : ils imposent des taxes de transhumance dans les zones de pâturage, demandent des paiements en nature en échange de leur protection, lèvent les taxes par bête sur les marchés à bétail... En outre, le bétail qui transite vers la capitale est massivement taxé à chaque barrage entre Kaga-Bandoro, Bambari et Bangui<sup>70</sup>. Les bœufs envoyés de la province vers Bangui sont ainsi taxés au départ par les groupes armés en province, puis à l'arrivée par l'État au marché à bétail, selon un système de « double-taxation » décrié par les commerçants, qui tentent désormais d'éviter ces prélèvements en contournant le marché à bétail de Kaga-Bandoro<sup>71</sup>.

Les mécanismes de prélèvement par les groupes armés observés dans le secteur du bétail s'appliquent à toutes les marchandises qui transitent de la capitale vers les villes du nord et de l'est du pays comme Birao, Ndele, Bria, Kaga-Bandoro ou Bambari. Les marchandises acheminées vers les villes de l'est du pays sont soumises à de nombreuses taxations à chaque « barrière » des groupes de l'ex-Séléka, jusqu'à 25 000 francs par camion à chaque barrage<sup>72</sup>. Lorsque les camions arrivent à destination, des « partenaires » ou « collecteurs » réceptionnent les marchandises et sont en relations directes avec les groupes armés qui contrôlent la zone, à qui ils

---

67. Entretien avec un fonctionnaire du ministère des Finances, 6 avril 2018, Bangui.

68. Dès la prise du pouvoir par la Séléka en 2013, la faction arabe de la rébellion a exercé un contrôle exclusif sur la vente du bétail à Bangui, au marché à bétail déplacé au kilomètre 13. J. Betabelet et al, « Élevage bovin et conflits en Centrafrique... », art. cité, p.561.

69. Les taxes s'élèveraient parfois à plus de 25 000 francs par bœuf. Entretien avec un fonctionnaire de la FNEC, 22 février 2018, Bangui.

70. Le circuit de bétail rapporterait plus de 3,59 millions d'euros par an aux groupes de l'Ex-Séléka. Voir : IPIS, *Central African Republic. A conflict mapping*, août 2018, p. 69.

71. Entretien avec un grossiste de PK5, 5 mars 2018, Bangui.

72. Le Mouvement Patriotique pour la Centrafrique (MPC) et le Front Populaire pour la Renaissance de la Centrafrique (FPRC) par exemple, sont deux groupes armés ex-Séléka qui contrôlent une partie de ces axes et s'adonnent à de telles pratiques. Entretien avec un grossiste de PK5, 5 mars 2018, Bangui.

doivent verser des taxes diverses sur les marchandises. Ces derniers revendent ensuite les marchandises sur place et peuvent transférer l'argent, notamment via des systèmes de remboursement par des pairs ou de transferts de crédit téléphonique, mais ils peuvent également acheter du bétail avec l'argent collecté pour ensuite renvoyer des bœufs à Bangui en tant que monnaie d'échange<sup>73</sup>. Parfois, les commerçants de Bangui peuvent aussi ramener du café (par exemple de Bambari), de l'huile (à l'image des commerçants soudanais) ou encore des diamants. Cette interpénétration de différents secteurs que l'on retrouve dans les systèmes de remboursement – biens manufacturés, bétail, diamants, café – révèle bien la distinction fictive entre commerce de biens légaux et illégaux, dès lors que les commerçants sont insérés dans des réseaux d'échange interdépendants et pluriels fortement connectés aux groupes armés.

Les marchands de Bangui qui commercent avec la province tout comme ceux qui mènent leurs activités là-bas sont donc contraints d'entretenir des liens avec les groupes armés, qui s'imposent comme les principaux régulateurs du commerce sur la majorité du territoire. Si la fiscalité parallèle mise en place par des acteurs armés s'impose comme une forte contrainte, les commerçants musulmans de PK5 comme ceux du nord et l'est du pays entretiennent avec eux des liens complexes qui leur permettent aussi de commercer dans et vers ces zones, un privilège que peu d'autres commerçants possèdent. Si tous ne sont pas directement impliqués dans ces réseaux, les plus grands commerçants partagent souvent des liens forts en fonction de leur région et communauté d'origine avec les groupes de l'ex-Séléka, fondés sur des appartenances ethniques communes, des liens familiaux, ou tout simplement une langue partagée qui facilite les échanges<sup>74</sup>. Les familles des grands commerçants arabes installés à Bangui ont par exemple des ramifications anciennes et étendues en province, vers Kaga-Bandoro, Ndélé, Bria ou Birao, et sont bien souvent connectés aux groupes armés qui contrôlent ces zones<sup>75</sup>.

---

73. Certains commerçants de PK5 déclaraient ne pas vouloir être remboursés en bétail car ils veulent éviter de fréquenter les « cercles louches » des marchands de bétail. En outre, ce mode de remboursement prend un temps conséquent, car il faut regrouper puis convoier les bœufs. Entretien avec un grossiste de PK5, 31 mars 2018, Bangui.

74. Entretien avec un fonctionnaire de l'ANDE, 20 février 2018, Bangui.

75. Certains commerçants de PK5 ont ainsi rejoint ou soutenu le mouvement de la Séléka en 2012-2013, à l'image de commerçants de bétails arabes « tchadiens » ou de diamantaires lésés par l'opération Closing Gate lancée par François Bozizé en 2008.

# Conclusion

Le conflit qui éclate en 2013 a surtout accentué des tendances anciennes dans le secteur commercial. En premier lieu, la crise n'a fait que renforcer la position dominante des opérateurs commerciaux déjà les plus importants avant la crise : le conflit n'a donc pas modifié durablement l'équilibre des forces dans le secteur commercial malgré l'émergence de certains commerçants pensés comme « nationaux » et l'implantation de nouveaux acteurs étrangers en quête d'opportunités. De même, le conflit n'a fait qu'accroître l'importance des flux non-régulés aux frontières du pays en affaiblissant les capacités de contrôle des administrations étatiques. Surtout, la crise a laissé une place toujours plus grande aux acteurs armés dans la régulation des échanges commerciaux. En ce sens, on peut s'interroger sur les chances de succès de l'accord de paix de Khartoum signé en février 2019, dans lequel les groupes armés s'engagent entre autres à « renoncer à l'exploitation illicite des ressources naturelles et au trafic illégal des armes et munitions » et à « ne pas obstruer la libre circulation des personnes et des biens (...) »<sup>76</sup>. Les groupes armés ont peu intérêt aujourd'hui à poser les armes et cesser de contrôler des zones lucratives où ils tirent profit de l'exploitation des ressources naturelles, du contrôle de l'élevage et de la régulation des échanges commerciaux vers la capitale et avec les pays frontaliers. Les efforts des autorités étatiques, appuyées par les partenaires internationaux, pour reprendre le contrôle sur les ressources issues du commerce resteront lettre morte tant que la sécurité ne sera pas rétablie sur le territoire et que le rapport de force sur le terrain restera à l'avantage des groupes armés. Faire le pari de les intégrer officiellement dans la gestion et la sécurisation de régions qu'ils contrôlent *de facto* est donc certainement l'unique voie pour les inciter à contribuer au processus de paix, mais ne peut qu'entériner leur hégémonie sur les échanges commerciaux en RCA. Cela n'augure ni d'une diminution des flux non-régulés aux frontières et sur le territoire, ni d'une redistribution plus équitable des bénéfices économiques issus du commerce vers les populations civiles.

---

76. Voir l'article 5 de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine signé le 6 février 2019 à Bangui.